

Tableau montant annuel IFSE DPIP

Localisation	Groupe	Sous-groupe	Fonctions associées en services déconcentrés	IFSE socle
Services déconcentrés	Groupe 1	Sous-groupe 1	Adjoint DFSPIP (Nord, Bouches du Rhône, Essonne, Rhône, Pas-de-Calais, Seine-St-Denis, Hérault, Paris, Val-de-Marne)	10 000 €
		Sous-groupe 2	Adjoint DFSPIP (Seine-et-Marne, Haute-Garonne/Ariège, Seine-Maritime, Loire-Atlantique, Var, Gironde, Alpes-Maritimes, Isère, Meurthe-et-Moselle, Réunion)	8 500 €
			Adjoint DPIP Paris-Lyon-Rennes	
	Sous-groupe 3	Adjoint DFSPIP (Bas-Rhin, Calvados, Hauts-de-Seine, Ile-et-Vilaine, Loire, Moselle, Oise, Val d'Oise, Yvelines)	8 000 €	
		Adjoint DPIP		
	Groupe 2	Adjoint DFPIP (autres SPIP)		
		Responsable CNE		
		Responsable SAS	7 500 €	
	Groupe 3	Sous-groupe 1	Chef de département en DISP (autre que DPIP) et à l'ENAP	
			Chef d'antenne avec 3 DPIP ou plus à encadrer	
			Chef d'antenne avec 1 à 2 DPIP à encadrer	
		Sous-groupe 2	Chef d'unité en DISP et à l'ENAP, responsable de formation à l'ENAP	7 000 €
			Adjoint responsable du CNE	
Groupe 4		Adjoint responsable du SAS		
		Chef d'antenne sans DPIP à encadrer	6 500 €	
		Autres fonctions en SPIP		
		Autres fonctions en DISP et à l'ENAP	6 250 €	
		RT TIG		
		Elève/stagiaire		

Localisation	Groupe	Fonctions associées en administration centrale	IFSE socle
Administration centrale	Groupe 1	Chef de cabinet	18 600 €
		Chef de bureau	
		Contrôleur avec expertise particulière	
		Chargé de mission auprès du sous-directeur	
	Groupe 2	Adjoint chef de cabinet	15 850 €
		Adjoint chef de bureau	
		Adjoint chef de département	
		Adjoint chef de mission	
		Contrôleur	
	Groupe 3	Chef de pôle	13 288 €
		Référent national avec expertise particulière	
	Groupe 4	Chargé de mission ou d'étude	12 850 €
Rédacteur			
Référent national			

Forfait mobilité				
Forfaits en cas de changement de groupe	Mobilité sans changement de périmètre		Mobilité avec changement de périmètre	
	AC	SD	AC vers SD	SD vers AC
Mobilité ascendante entre groupes	1 500 €	1 500 €	Minoration de l'écart entre les socles	Majoration de l'écart entre les socles
Mobilité ascendante entre sous-groupe	750 €	750 €		
Mobilité descendante entre groupes	-1 000 €	-1 000 €		
Mobilité descendante entre sous-groupes	-500 €	-500 €		
Mobilité latérale	1 000 €	100 €		

Forfait avancement de grade

	SD et AC
DPIP de classe normale vers DPIP hors classe	1 500 €
DPIP hors classe vers DPIP de classe exceptionnelle	2 000 €